

Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur Jeudi 2 mai à Saintes - 19h00

Membres présents:

Patrick Simon, Vanessa Maroleau, Alexandre Léon, Alain Marfil, Christine Dantec, Nadia Gardelle, Cindy Perrin, Olivier Millet, Béatrice Jacaud.

Infos de la Présidente :

Les 2 et 3 février la Présidente est allée à Paris au Conseil des présidents des départements où elle a assisté à des ateliers sur l'état des lieux des clubs et les attentes.

La présidente a été auditionnée, pendant 20 minutes, en visoconférence, lors d'un Comité d'Ethique le 15 février. Marc Debergue et Jimmy Persigant ont également été entendus. La FFN a rédigé un compterendu.

Le matériel manquant a été, en parti, rapporté à la piscine de La Rochelle le 12 février mais il manquait le trépied appartenant au CD17. Celui-ci a été déposé au club house du Rochefort Neptune Club.

Un huissier mandaté par la Ligue est venu constater, le 19 avril, sur les sites de La Rochelle puis de Rochefort, le matériel appartenant à la Ligue. La présidente du CD17 n'ayant pu se libérer lors de la constatation, celle-ci s'est réalisée en présence :

- Du Prédisent des Canards Rochelais
- Du Président du Rochefort Neptune Club
- D'élus des villes de La Rochelle et de Rochefort

La Ligue va rembourser les frais de réparation des plaques etc.... que la Ligue récupère (environ 2000€).

Le CD17 a acheté du matériel informatique permettant la gestion ARES et EXTRANAT POCKET. (Environ 200€).

La présidente annonce qu'après 5 envois, la préfecture a enfin validé les statuts.

Le CODIR de la Ligue a eu lieu fin avril, nous aurons le planning 2025 début juillet donc Vanessa organisera mi-juillet une réunion avec les entraineurs.

Il est évoqué les difficultés rencontrées lors de la dernière compétition, à Saintes. La présidente se propose de contacter la présidente du NCA pour évoquer ces problématiques (propos virulents de Mme DUBIS à l'égard des dirigeants du CNS ; comportements inappropriés des nageurs dans les vestiaires).

Le trésorier ajoute que les engagements 2023 et ceux du début de l'année 2024 n'ont toujours pas été réglés.

La présidente assistera au prochain Webinaire relatif à la labellisation.





Approbation du PV du Codir du 18 Janvier 2024.

Le PV du CODIR du 18 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

Les Demandes de Subventions :

La présidente a fait plusieurs demandes de Subventions :

Le Fond de Développement de la vie associatives :

<u>1er projet</u>: objectif: sensibiliser à la pollution marine. Le CD17 souhaite stopper la distribution de bouteilles d'eau aux officiels lors des compétitions en donnant à chaque officiel une gourde. Plusieurs devis ont été fait : 200 gourdes isothermes de 850ml environ 2000€.

Réponse a un appel d'offre de Surf Rider et Terraventura pour organiser le 8 juin 2024 aux Boucholeurs une matinée de ramassage de déchets sur la plage. Ramassage pendant environ 2h30. A priori Terraventura va nous envoyer des Pods à donner à chaque ramasseur. Financement de 69%.

<u>2éme projet</u>: Objectif : mise en œuvre d'un développement en milieu rural : nager grandeur nature et natation estivale. Devis fait pour les médailles de la natation estivale, 2 modèles de 500 exemplaires chaque. Demande de 2892€ de subvention ce qui correspond à 80% du budget.

> ANS:

Des projets de natures similaires ont été présentés : Mise en œuvre d'un projet de revitalisation en milieu rural : 2892€ et valorisation du bénévolat 3000€.

Prochaines Echéances:

Coupe de France des Départements :

Périgueux les 1 et 2 juin.

Déplacement en minibus – Hébergement à l'hôtel Ibis.

Audrey (ROC), Vanessa (CR) et la présidente du CD17 encadreront le déplacement.

Un équipement sera offert aux nageurs : 1 t-shirt et 1 poncho.

Web-confrontation Benjamins bi-départemental (16 et 17) - 23 juin à Rochefort :

Le club de Niort sera présent ; les clubs Estivaux du département seront invités à participer.

AG élective du CD17 :

Celle-ci se déroulera le samedi 19 octobre 2024 à Rochefort. Les documents relatifs à l'AG seront diffusés courant septembre.

La prochaine réunion du CD17 est fixé au jeudi 5 septembre à Saintes à 19H.

Questions diverses:

Alain Marfil, CAHS, souhaite qu'on lui explique comment inscrire les enfants qui ont 10 ans qui nagent en Avenir. Il informe de la date de l'AG du CAHS : 6 juillet 2024 à 10h30 ; un déjeuner clôturera l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La présidente, Vanessa MAROLEAU La secrétaire principale, Béatrice JACAUD

